MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CRÉPY-EN-VALOIS

Crépy mag & infos

FÉVRIER 2021 N°478 | ÉCONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR WWW.CREPYENVALOIS.FR

ANNE-CLAIRE FOURDRAINE : LE POUVOIR DE L'IMAGINATION

CRÉPY en VALOIS
MODERNITÉ & TRADITION

N°478 SOMMAIRE

2021, UNE ANNÉE TOURNÉE VERS L'AVENIR
LE DOSSIER

Découvrez les axes prioritaires et les chantiers phares qui rythmeront cette nouvelle année.

ANNE-CLAIRE FOURDRAINE : LE POUVOIR DE L'IMAGINATION
ACTUS VILLE

Une Crépynoise a décidé de coucher sur papier les histoires qu'elle s'inventait durant son enfance. Rencontre.

LES ASSOCIATIONS SE MOBILISENT POUR LE PATRIMOINE CRÉPYNOIS
CULTURE

Crépy-en-Valois met un point d'honneur à la préservation de son patrimoine. Zoom sur l'association de *Sauvegarde de Crépy*.

VACANCES SPORTIVES ET LUDIQUES
ASSOCIATION

Proposé par la Direction Sports-Animation-Jeunesse, le programme des vacances de février n'attend plus que les jeunes Crépynois.

ÉDITO

En ce début d'année 2021, l'objectif est bien de se mobiliser pour éviter les hospitalisations, de faire baisser les contaminations et, enfin, de faire reculer, de façon pérenne, cette épidémie. Collectivement, nous devons tout faire pour atteindre cet objectif.
La finalité est de retrouver notre liberté de déplacement, de nous réunir en famille ou entre amis. C'est aussi de relancer ensemble notre économie, de revoir tous nos artisans, commerçants et restaurateurs ouverts, de pouvoir retourner au cinéma, dans les salles culturelles et de jeux. Bref, de retrouver notre vie d'avant !

Alors, un des moyens est bien évidemment la vaccination. J'ai décidé de mettre en place un centre de vaccination à Crépy-en-Valois pour nos habitants mais aussi pour tous les habitants de notre territoire. Nous avons donc pris contact avec l'ARS et la Préfecture de l'Oise. Immédiatement, les médecins et les infirmiers/ères ont fait preuve d'une formidable solidarité, avec l'hôpital de Crépy-en-Valois. Je tiens à les remercier vivement de prendre part à ce défi que nous allons relever ensemble.
À l'heure où j'écris ce texte, alors que le centre de vaccination a ouvert ses portes, plus de 800 rendez-vous ont été enregistrés sur la plateforme mise en place, en un temps record. Je viens d'apprendre que nous serions éventuellement en rupture de vaccins dès la deuxième semaine. C'est proprement inadmissible, scandaleux et honteux !!!

Après la pénurie de masques et de lits en réanimation, que le gouvernement a caché en déclarant que le port du masque n'était pas nécessaire puis en confinant la France, les prochaines entorses à la vérité se rapporteraient-elles à l'approvisionnement en doses et en seringues ? Derrière les déclarations qui se veulent rassurantes, fortement médiatisées accompagnant le début de la campagne de vaccination, et l'accélération de celle-ci, qui viendra aux côtés des maires, expliquer aux volontaires et surtout à la population, que le centre de vaccination est déjà fermé ? C'est un véritable sabotage dont la première victime est la parole publique que l'on bafoue une fois de plus ? Comment s'étonner, dans ces conditions, du taux d'abstention aux élections ?

J'espère qu'au moment de la sortie de ce *CrépyMag&Infos* tout sera revenu dans l'ordre. Les services de la Préfecture font tout ce qu'ils peuvent pour nous aider dans ce moment crucial et je tiens à remercier Madame la Préfète pour son travail et nos échanges réguliers.
Martin Luther King a dit : « *Avoir la foi, c'est monter la première marche lorsqu'on ne voit pas l'escalier* ».
Alors, gardons la foi et la rage en la vie, gardons espoir ensemble avec force et détermination.

Portez-vous bien et bonne lecture.

• **Bruno FORTIER, Maire de Crépy-en-Valois**
1er vice-président de la CCPV

Crépymag&infos

Mensuel d'information de la ville de Crépy-en-Valois – 60800 Crépy-en-Valois
Téléphone : 03 44 59 44 44
Directeur de la publication : Bruno Fortier. Directeur de la rédaction : Pascal Fayolle
Direction communication : Mélanie Ozeray, Johanna Jandrieu, Annabelle Pitet, Jessica Fouquet
Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud
Crédits photos : Studio Bruno Cohen, Mairie de Crépy-en-Valois
Impression : Fabrègue – Février 2021. Tirage : 8500 exemplaires.

INSTANTANÉS

ÇA S'EST PASSÉ À CRÉPY

PASSAGE DU PÈRE NOËL
Samedi 19 décembre 2020

CONCOURS D'ILLUMINATIONS
Lundi 28 décembre 2020

REMISE DES DIPLÔMES DU TÉLÉTHON
Mercredi 13 janvier 2021

PASSAGE DU PÈRE NOËL

1 Le Père Noël et ses lutins sont venus rencontrer les petits Crépynois samedi 19 décembre avant la grande tournée des cadeaux pour les enfants du monde entier. Organisée par la Ville de Crépy-en-Valois et le Groupement des commerçants de Crépy, la parade s'est déroulée dans la joie et l'esprit de Noël. Les consignes sanitaires ont été respectées afin que chacun puisse profiter de la présence du célèbre homme au manteau rouge.

CONCOURS D'ILLUMINATIONS

2 Dans le cadre du concours "Un Noël Lumineux" organisé par le Conseil Municipal des Jeunes, les adolescents se sont donné rendez-vous lundi 28 décembre dernier pour départager les participants qui avaient mis du cœur à l'ouvrage. Les gagnants du concours ont été invités à récupérer leur lot dans les bureaux de la Direction Sports-Animation-Jeunesse. Félicitations à eux !

REMISE DES DIPLÔMES DU TÉLÉTHON

3 Malgré le contexte sanitaire et grâce à la mobilisation de nombreuses associations ainsi que de la Ville et de ses habitants, le Téléthon a été mis à l'honneur à Crépy-en-Valois. Dans des conditions particulières mais toujours avec l'envie de contribuer à la recherche, 7 540 € ont été récoltés au profit de l'AFM Téléthon. Encore un grand merci et bravo à tous !

ANNE-CLAIRE FOURDRAINE : LE POUVOIR DE L'IMAGINATION

POUR NE PAS LAISSER DISPARAÎTRE LES HISTOIRES INVENTÉES DURANT SON ENFANCE, ANNE-CLAIRE FOURDRAINE A DÉCIDÉ DE LEUR DONNER VIE EN LES TRANSCRIVANT SUR PAPIER. C'EST AINSI QUE *LES LIENS DE L'UNIVERS - LES COULEURS DU FUTUR - TOME 1* EST SORTI EN OCTOBRE 2020. RENCONTRE.

POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Crépynoise depuis toujours, j'ai 25 ans et je suis kinésithérapeute à Crépy-en-Valois. De nature sportive, je pratique la course à pied et le vélo à l'USC cyclisme. Aussi loin que je me souvienne, j'ai toujours aimé lire. En particulier le fantastique qui me permet de m'évader du quotidien et de mettre à profit mon imagination. Mon auteur préféré est sans aucun doute Stephen King. J'aime aussi beaucoup J. R. R Tolkien, auteur de *Le Seigneur des anneaux.* Petit à petit, l'écriture est venue s'inviter dans mon quotidien. J'ai d'ailleurs participé à différents concours, notamment lors du festival *Des Livres & Vou*s en 2012 où j'ai remporté le concours d'écriture sur le thème « rêver demain ».

RACONTEZ-NOUS LA NAISSANCE DE VOTRE LIVRE.

En grandissant, les histoires de dragons et de fées que j'inventais avec mes amies sont devenues plus structurées et cohérentes. J'ai alors eu envie d'en laisser une trace écrite. Je me suis donc lancée à la rédaction du tome 1 lors de ma dernière année d'études. Emballés par l'histoire, mes proches m'ont suggéré l'idée de le faire publier. Pourtant pas mon intention première, ça ne me coûtait rien d'essayer. Je l'ai donc envoyé à plusieurs éditeurs. Et puis, un matin en arrivant au travail, j'ai reçu un coup de fil des éditions Sydney Laurent m'annonçant la publication de mon livre. Un moment gravé dans ma mémoire.

PARLEZ-NOUS DE L'UNIVERS DE VOTRE LIVRE.

Pour beaucoup, le fantastique est un univers lié au Moyen-Âge. Une des particularités de *Les liens de l'univers - Les couleurs du futur,* c'est que le récit se déroule dans un monde actuel. C'est l'histoire d'une jeune femme qui, suite à un terrible accident, choisit de croire en la seconde chance que la vie lui offre. Elle va se retrouver propulsée dans un monde où dragons et magie font partie intégrante.
Chaque personnage a son histoire et sa propre personnalité. Je les ai imaginé avant même que la rédaction ne commence, c'est un peu comme si je les connaissais personnellement. Ce sont eux qui animent le récit. Quant à leur description, j'ai volontairement peu développé afin que les lecteurs puissent les faire vivre à travers leur imagination.
Beaucoup de petits messages sont cachés au fur et à mesure de la lecture mais s'il y en a un à retenir, c'est que dans la vie, on peut faire de chaque épreuve une force.

APRÈS LE TOME 1, LE TOME 2 ?

Vous avez vu juste. La rédaction du Tome 2 est terminée. Sa sortie est prévue au mois de mai. J'ai hâte ! Je peux déjà vous dire que je suis sur l'écriture du Tome 3 qui sera une rétrospective des deux premiers tomes.

Vous pouvez retrouver *Les liens de l'univers - Les couleurs du futur - Tome 1* à la librairie Etudes et Loisirs et en prêt à la Médiathèque. Il existe également en Ebook, téléchargeable sur internet.

Plus d'informations : Les couleurs du futur

ENVIRONNEMENT : DE NOUVELLES RÉCOMPENSES

COVID OU PAS, LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE A VALU À CRÉPY-EN-VALOIS DE RECEVOIR DE NOUVELLES RÉCOMPENSES EN CETTE FIN D'ANNÉE 2020. OUTRE LE CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS (VVF), LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL VVF A MIS EN PLACE, IL Y A QUELQUES ANNÉES, DES PRIX CIBLÉS. À SAVOIR CELUI DU PETIT PATRIMOINE ET CELUI DU FLEURISSEMENT DE LA MAIRIE. FIN D'ANNÉE 2020, NOTRE COMMUNE A FAIT COUP DOUBLE.

QU'EST-CE QUE LE PETIT PATRIMOINE ?

Pour faire court, ce terme désigne tout ce qui ne peut entrer dans la catégorie des monuments classés. Crépy-en-Valois a choisi de mettre en avant ses fontaines. Le territoire en compte trois : à la Porte de Paris, à Saint-Thomas et rue Nationale. Elles sont aujourd'hui mises en valeur par différents massifs où les eupatoires côtoient coleus, cosmos, argyranthèmes et géraniums. Travail de mise en valeur et d'harmonie assuré quotidiennement grâce à la production de la serre de la Ville et à l'investissement des agents des espaces verts. 2 150 plants composent le massif de la fontaine à la Porte de Paris, tandis que 3 700 plants habillent la fontaine Saint-Thomas, disposés en trois massifs.
Cette récompense vient saluer le travail artistique, le choix des plantes, l'intérêt porté aux vivaces, la qualité de l'entretien, l'arrosage automatique et raisonné.

OUVERTURE DU CENTRE DE VACCINATION COVID-19

LUNDI 18 JANVIER, UN CENTRE DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19 A OUVERT SES PORTES AUX HABITANTS DU PAYS DE VALOIS.

La campagne de vaccination accueille tout d'abord, comme l'a précisé le ministre des Solidarités et de la Santé, seulement les personnes âgées de 75 ans et plus. La Ville de Crépy-en-Valois a mis à disposition une réservation via doctolib.fr. L'inscription est ainsi simplifiée et rapide.
La prévisite vaccinale est fortement recommandée car elle permet d'aller plus vite et de ne pas se déplacer inutilement. Néanmoins un médecin sera toujours présent pour effectuer une visite médicale avant l'injection du vaccin par une infirmière.

INFOS PRATIQUES

La prise de rendez-vous est obligatoire :
Doctolib : Centre de vaccination Crépy-en-Valois
Téléphone : 0 800 009 110 (n° vert).

Centre de vaccination Covid-19 de Crépy-en-Valois :

Mail Philippe d'Alsace, rez-de chaussée de la maison de retraite Étienne-Marie de la Hante.
Ouvert du lundi au vendredi, 9h-12h30 / 14h-17h30.

LES ASSOCIATIONS SE MOBILISENT POUR LE PATRIMOINE CRÉPYNOIS

ÉPISODE 2 • LA SAUVEGARDE DE CRÉPY

Place Gambetta

LES ASSOCIATIONS CULTURELLES ŒUVRENT À ENTRETENIR ET À RENDRE LE PATRIMOINE HISTORIQUE CRÉPYNOIS VIVANT. VOUS AVEZ AINSI PU DÉCOUVRIR DANS VOTRE *CRÉPYMAG&INFOS* DE NOVEMBRE 2020 L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ABBAYE SAINT-ARNOUL. POUR CE DEUXIÈME VOLET, NOUS NOUS SOMMES INTÉRESSÉS À L'ASSOCIATION DE *SAUVEGARDE DU VIEUX-CRÉPY*, RÉCEMMENT REBAPTISÉE *SAUVEGARDE DE CRÉPY*.

44 ANNÉES AU SERVICE DE LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

C'est en septembre 1977, par la volonté de quelques habitants du quartier historique, que fut créée l'association de *Sauvegarde du Vieux-Crépy*. À cette époque, Michel Varin en était le président, accompagné de Pierrette Scart et Michel Praquin ses vice-présidents. Ensemble, ils se mobilisèrent pour préserver le patrimoine bâti du centre ancien de la ville et y sensibiliser les riverains et visiteurs.

Souhaitant prendre sa « retraite » de l'association en 1985, il demanda à Alain-Marc Piel, architecte crépynois, de lui succéder. Ses connaissances et sa culture en matière d'architecture, lui ont permis d'apporter sa pierre à l'édifice. Ce dernier resta à la présidence de l'association jusqu'en 2020, ce qui lui donna l'occasion de voir de nombreux projets se concrétiser. Aujourd'hui, Pascal Odent en est le nouveau président.

PROMOTION, PROTECTION, VALORISATION ET ACCOMPAGNEMENT… UN CHAMP D'ACTIONS DIVERSIFIÉ

CONSEIL AUX PARTICULIERS

L'un des rôles essentiels de l'association est de conseiller les particuliers et les institutions dans leurs projets architecturaux. Il peut s'agir de tout type de questions ou d'aides, notamment lors de la constitution de dossiers administratifs en vue de la réalisation de travaux. L'objectif est d'accompagner et d'aiguiller au besoin, en sensibilisant à la richesse et à la protection du patrimoine de la Ville.

SOUTIEN ET COLLABORATION AVEC LES INSTITUTIONS

L'association coopère avec la Ville de Crépy-en-Valois en lui signalant les éventuelles infractions à la réglementation en matière d'urbanisme. Elle l'encourage notamment à l'enfouissement des réseaux électriques, à la réhabilitation des rues anciennes, par exemple par les travaux de pavage.

La *Sauvegarde de Crépy* apporte également son soutien aux associations culturelles crépynoises. Avec l'association de Sauvegarde de l'abbaye Saint-Arnoul, elle a d'ailleurs participé à la rénovation des voûtes du chauffoir de l'abbaye Saint-Arnoul.

VISITES, EXPOSITIONS

En 2011, l'association a réalisé une exposition autour des illustrations de l'ouvrage de Jean-Marie Tomasini, *Crépy-en-Valois. 1000 ans d'histoire*. Des visites sont organisées régulièrement pour les adhérents. Les tours du Valois, vestiges de l'ancien château situés dans le jardin d'une propriété privée, les caves du Vieux-Crépy, les carrières de la Ville, ou encore les rues anciennes de Senlis sont au programme. Pour que les Crépynois et visiteurs extérieurs puissent profiter d'une flânerie dans le Vieux-Crépy, l'association a réalisé avec l'Office de tourisme du Pays de Valois des cartels historiques. Il s'agit de panneaux d'information bilingues posés près des édifices les plus remarquables de la ville.

ÉDITION D'OUVRAGES

Il existe une littérature retraçant l'histoire de Crépy-en-Valois. Pour permettre à tous d'accéder à ces ouvrages, l'association en a fait rééditer certains :

- *Crépy-en-Valois. 1000 ans d'histoire* de Jean Marie Tomasini
- *Crépy-en-Valois. Histoire anecdotique* de Robert Barrier, tome 1

Ces livres sont disponibles à l'Office de tourisme du Pays de Valois, au Musée de l'archerie et du Valois, à librairie Études et Loisirs et à Intermarché de Crépy-en-Valois.

RENCONTRES AVEC CEUX QUI EN PARLENT LE MIEUX

ALAIN-MARC PIEL, REVIENT SUR 35 ANS DE PRÉSIDENCE

▶ DE QUELLES RÉALISATIONS ÊTES-VOUS LE PLUS FIER ?

Il s'est passé beaucoup de choses ces dernières années. Pour ne citer que quelques exemples, je commencerais par le pavage des rues qui a rendu son charme d'antan à la vieille ville. Eh oui, il y a 30 ans, les rues du Vieux-Crépy étaient goudronnées. Progressivement, un grand nombre de façades a été rénové et les réseaux électriques enfouis dans un souci esthétique.

L'association a créé un nuancier de couleurs, en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France et le service de l'urbanisme de la Ville. Il a vocation à guider les particuliers et les commerçants dans le choix de la couleur des volets, des portails et des devantures. Il est consultable en mairie, dans les principales entreprises de peinture de la région, et auprès de l'association.

Après de longues recherches historiques concernant les statues présentes autrefois en façade de maisons anciennes, l'association a réhabilité les 5 niches présentes dans le quartier historique :

- Vierge à l'Enfant, place Michel Dupuy
- Saint-Antoine, rue de la Cloche (au-dessus du restaurant "Le Saint-Antoine")
- Saint-Denis, à l'angle de la rue Lamartine et de l'impasse Belle Image
- Vierge à l'Enfant, au carrefour de la rue du Lion et de la rue Saint-Denis
- Saint-Sébastien, en façade du Musée de l'archerie et du Valois

Rue Lamartine

Même si aujourd'hui j'ai quitté la région, Crépy-en-Valois reste ma ville de cœur. Je suis toujours en contact avec les membres de l'association et je me tiens informé de ce qu'il s'y passe.

PASCAL ODENT, NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

▶ POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Originaire de Senlis, ma famille s'est établie à Crépy-en Valois après la Première Guerre mondiale. Grand-père, père et oncles architectes ont œuvré à la reconstruction dans la région. Mon épouse ayant repris une officine à Crépy-en-Valois en 1989, c'est tout naturellement que nous nous y sommes installés. Depuis 1999, je dirige une entreprise de bâtiment basée à Crépy-en-Valois et Chantilly. Amoureux de belles pierres et conscient de l'exceptionnelle richesse de notre environnement, je suis membre de l'association depuis de nombreuses années et en ai été le trésorier. Partant vers d'autres horizons, Alain-Marc Piel a émis le souhait de quitter la présidence. En septembre dernier, le bureau m'a désigné comme président.

▶ QUELS SONT LES PROJETS EN COURS ET À VENIR ?

Tout d'abord, j'ai éprouvé le besoin de refondre les statuts de l'association. Le patrimoine culturel de Crépy-en-Valois ne s'arrêtant pas au quartier historique, l'association change de nom pour devenir la « Sauvegarde de Crépy ». Nouveau logo, création d'un site internet, présence sur les réseaux sociaux… Notre objectif est d'être plus visible de l'ensemble des Crépynois.

Nous comptons au sein du Conseil d'administration trois architectes dont les avis, tant techniques qu'administratifs, sont précieux. Pour chacun des sujets que nous abordons, un groupe composé de membres du bureau, du conseil et d'adhérents, est chargé, selon ses compétences, d'élaborer un projet.
Nous souhaitons également consolider nos relations avec les autres associations culturelles.

Bien entendu, nous allons poursuivre nos actions auprès des particuliers et des institutions. Par exemple, nous travaillerons avec l'Office de tourisme à un fléchage dans le quartier historique pour guider davantage les visiteurs, œuvrerons à l'harmonisation des plaques de rues du Vieux-Crépy associant noms actuels et noms anciens, réfléchirons à la consolidation des remparts, …

Par ses compétences, je souhaite que l'association soit une force de proposition auprès de la Municipalité et des services de la Ville.

Association de Sauvegarde de Crépy – 11, rue Alphonse Cardin – 60800 Crépy-en-Valois – vieux.crepy@gmail.com

SANTÉ

SOCIAL LOISIRS

CIRCULATION

ENVIRONNEMENT

VIE ÉCONOMIQUE

COMMERCE

CULTURE

TRANSPORTS

SÉCURITÉ

2021

DOSSIER

2021, UNE ANNÉE TOURNÉE VERS L'AVENIR

En raison de la situation sanitaire, le Conseil municipal n'a pu se réunir pour une photo de fin d'année. Photo prise le mardi 21 juillet 2020.

FACE À LA SITUATION SANITAIRE, C'EST EN VIDÉO QUE BRUNO FORTIER, MAIRE DE CRÉPY-EN-VALOIS, VOUS A PRÉSENTÉ SES VŒUX AU NOM DE TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE. L'OCCASION DE VOUS EXPOSER LES DIFFÉRENTS PROJETS EN COURS ET À VENIR ET DE VOUS DÉVOILER LES RÉCIPIENDAIRES DE LA MÉDAILLE DE LA VILLE. DÉCRYPTAGE.

La vidéo des vœux à la population est à retrouver sur le site et les réseaux sociaux de la Ville.

POINT SUR LES CHANTIERS PHARES

VIVRE ENSEMBLE

Social - Santé - Loisirs

Le permis de construire du Pôle de Santé du Valois a été déposé, instruit et accepté. Tous les délais légaux étant purgés, la vente des terrains a été réalisée en fin d'année 2020 permettant ainsi le démarrage imminent des travaux. Un chantier d'envergure qui prendra forme en 2021 avec une ouverture prévue en 2022. Dans des locaux modernes et accessibles, le pôle regroupera des médecins généralistes et spécialistes, un centre de dialyse, un laboratoire d'analyses, un centre de radiologie, un cabinet d'ophtalmologie, une clinique de chirurgie dentaire et un scanner.

Les travaux de la future Maison de ressources située 5 place Georges Brassens, éligible rapidement au label «Maison France-Services», vont démarrer prochainement. Cet équipement sera accessible à la population dès l'automne 2021. L'objectif étant de renforcer le bien-vivre ensemble et d'offrir toujours plus de services publics de proximité.

Le projet de «maison de la petite enfance» est à l'étude, à proximité de l'école Jean Vassal. Il s'agira d'une structure dédiée aux activités de la petite enfance : Multi-accueil, Halte-jeux, Crèche familiale, Relais Assistantes Maternelles et potentiellement une cantine pour proposer une restauration sur place. Autant de ressources mises à la disposition des familles pour améliorer l'offre d'accueil des petits Crépynois.

La lutte contre la Covid-19 continue. Les gestes barrières, la mise en place de mesures spécifiques dans les établissements scolaires et sportifs sont toujours d'actualité. En collaboration avec l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France, la Préfecture de l'Oise, le Centre Hospitalier de Beauvais et l'Hôpital de Crépy-en-Valois, un centre de vaccination a ouvert ses portes. Depuis lundi 18 janvier, il accueille les personnes âgées de 75 ans et plus.

> La crise sanitaire a été révélatrice d'un formidable élan de solidarité. Personnel médical, agents de la Ville, toutes les bonnes volontés se sont jointes au projet d'ouverture du centre de vaccination permettant une installation rapide en seulement 1 semaine. Notre objectif est d'atteindre jusqu'à 70 vaccinations par jour. Cela dépendra du nombre de vaccins que l'État sera en capacité de fournir.
>
> **Bruno Fortier,** Maire de Crépy-en-Valois.

> Les enfants, et la jeunesse plus globalement, sont le poumon de notre Ville. Il est primordial que la Ville soit en capacité de proposer une structure polyvalente dédiée à la petite enfance. Ce nouveau projet sera au service de l'éveil et du bien-être des plus petits. La construction de ce nouvel espace public permettra d'améliorer l'accueil des enfants, des parents et de tout autre utilisateur.
>
> **Catherine Schmitt Lecomte,** Adjointe au Maire, en charge de l'Éducation.

VIVRE TRANQUILLE
Sécurité - Circulation - Transports

Cette année, la volonté est de développer la mobilité douce, les premiers nouveaux tronçons de pistes cyclables seront créés afin de compléter l'offre existante. À commencer par le long de l'avenue de Soissons, du carrefour des Tournelles à la rue Saint-Germain. La Ville va également s'entretenir avec la Communauté de Communes du Pays de Valois pour baliser un cheminement jusqu'à la Voie Verte reliant Crépy-en-Valois à Rouville en passant par le vieux chemin de Rouville.

Dans le cadre des points réguliers sur le nouveau Pont Saint-Ladre, effectué avec le Conseil Départemental, le projet continue d'avancer. Il nécessitera de convaincre SNCF Réseaux des Hauts-de-France d'accélérer la prise en compte du chantier dans leur planning.

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ
Commerces - Vie économique

Renforcer l'attractivité de Crépy-en-Valois est un des axes majeurs de ce nouveau mandat. Toutes les actions, décrites précédemment, répondent à cet objectif.

Après l'instauration des aides aux commerçants, artisans et restaurateurs pour soutenir le commerce local, la Ville va plus loin. Pour permettre aux Crépynois de disposer d'un meilleur pouvoir d'achat, elle met en place des bons cadeaux dont une partie sera financée par la Mairie. Chaque commerce pourra participer à ce projet. Les détails de cette action vous seront rapidement communiqués.

VIVRE MIEUX
Environnement - Culture

Le patrimoine est l'un des axes forts de l'équipe municipale. Elle souhaite le mettre en valeur pour que chacun puisse profiter quotidiennement de ces richesses historiques et inscrire durablement les monuments dans le paysage de la Ville. De ce fait, la première phase du plan d'éclairage des édifices remarquables est à l'étude. Elle commencera avec le château de Géresme et sera suivie par le Musée de l'archerie et du Valois, puis par la Porte de Paris qui sera au préalable nettoyée.

En 2020, la collégiale Saint-Thomas de Canterbury avait le vent en poupe. Les actions de sauvegarde se poursuivent en ce début d'année. Nombreux sont les mécènes à s'intéresser à ce monument historique crépynois (Loto du Patrimoine avec la Mission Bern, Fondation AXA, etc.). De ce fait, le financement de la consolidation de la tour-clocher est d'ores et déjà assuré. À suivre, la Municipalité souhaite inclure les Crépynois dans la réflexion pour les prochaines grandes étapes des travaux de la collégiale.

Saint-Thomas a traversé près de 840 ans d'histoire. La collégiale est connue, reconnue et protégée à l'échelle nationale depuis son classement au titre des Monuments historiques en 1875. Travailler à sa préservation en vue de sa transmission est plus qu'une nécessité, c'est un devoir !
Pour cela, nous sommes de potentiels donateurs, nous sommes tous acteurs de notre cadre de vie. Quel que soit le montant, chacun peut devenir mécène en quelques minutes, en quelques clics, en contribuant à la souscription publique ouverte auprès de la Fondation du patrimoine.

Julien Pichelin, Adjoint au Maire, en charge de la Culture et du Patrimoine.

2021 sera également marquée par la révision de deux documents importants de la vie de la commune : le Plan local d'urbanisme et le Règlement local de publicité. Un travail de fond. Le PLU a une durée de vie de 10 à 15 ans, grand maximum -l'actuel date de 2007-. Aujourd'hui caduc, le RLP doit être mis en conformité avec la législation en vigueur : le Règlement national de publicité, un pavé de plus de 200 pages. Deux textes qui vont donc façonner le visage de la Ville pour les années à venir.

Ces informations ne resteront pas en vase-clos, évidemment. Dans un premier temps, pour la révision du PLU, tous les canaux de communication vont être utilisés : le site internet de la Ville ; un dépliant sera distribué dans chaque boîte aux lettres ; une exposition publique à ciel ouvert aux abords de la Mairie.

Murielle Wolski, adjointe au Maire, en charge de l'environnement, l'urbanisme et du développement commercial.

ET ÇA SE POURSUIT...

- **La vidéo surveillance** : un agent a été recruté pour contrôler les écrans de surveillance. Comme chaque année, la couverture visuelle de la Ville se renforce avec l'ajout de caméras dans le but d'obtenir un maillage complet de la Ville.

- **Le respect de la loi Égalim** : au moins 50% de produits de qualité et durables dont au moins 20% de produits biologiques seront proposés dans les établissements de restauration collective, avant le 1er janvier 2022.

- **La déviation Sud de la Ville** : un projet de longue date mais aussi de longue haleine, sous l'impulsion du Conseil Départemental.

ILS ONT REÇUS LA MÉDAILLE DE LA VILLE

ROGER FOX
Un Ancien Combattant au cœur tendre

À presque 86 ans, Roger Fox est une de ces figures crépynoises présente à chaque cérémonie patriotique de la Ville.

Né à Paris en 1935, Roger Fox a fait des études de menuisier charpentier. Son chantier le plus emblématique : le château de Versailles. En 1957, il est incorporé en tant qu'infirmier dans l'armée française. Pour son service militaire il passe 1 an en France et se retrouve en Algérie pendant 16 mois. Il sera libéré en 1959. La même année, il se marie avec Solange qui sera sa femme pendant 60 ans.
Après son service militaire, Roger Fox reprend son métier de menuisier où il perdra la moitié de sa main gauche suite à un accident de travail. Avec l'aide d'un ami, il prend des cours du soir et trouve un emploi dans une entreprise de Crépy-en-Valois en tant que métreur jusqu'à sa retraite. Il s'y installe alors et participe activement à la vie locale : l'organisation des fêtes de jumelage avec les villes d'Antoing et Zell-Mosel, l'élaboration de chars fleuris pour les «bouquets provinciaux», aide aux dépouillements des scrutins électoraux, distribution des colis de Noël, etc. En 1973, il effectua le recensement des hommes susceptibles d'avoir participé à ce conflit et forme ainsi une section Combattants Algérie, Tunisie, Maroc (CATM). Depuis 2010, il est le président des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre (ACPG) et CATM. Sa grande implication a permis l'obtention de la Légion d'Honneur pour un ACPG et de la Médaille du Mérite Fédéral pour 2 Anciens Combattants.

Retrouvez chaque semaine de février le portrait de nos médaillés sur le site et les réseaux sociaux de la Ville.

FRANÇOISE OULD SIDI FALL
Son leitmotiv : la transmission du savoir

Elèves, familles, professeurs, Françoise Ould reste dans l'esprit de tous par son implication au lycée Jean Monnet.

Françoise Ould a rayonné durant ses études par l'obtention de plusieurs diplômes avec mention « très bien » : licence, maîtrise et CAPES en lettres modernes, licence de français, langues étrangères (FLE) et un master professionnel en management des organisations scolaires. Mariée depuis 30 ans, elle est maman de 3 enfants. Sa faculté d'apprendre mais surtout de transmettre l'amène à devenir professeur de français de 1984 à 1997. Par la suite, elle devient responsable des lycées de Montataire puis d'un collège de Méru. Ses actions envers les élèves et parents d'élèves lui valent la médaille de la Ville de Méru en 2012.
C'est en 2012 qu'elle rejoint la Ville de Crépy-en-Valois et prend la direction du lycée Jean Monnet jusqu'en 2020. Associations,entreprises, Ville... Les partenariats se multiplient pour faire vivre le lycée et créer des liens dans le but de permettre aux élèves de découvrir divers secteurs et de les faire participer à la vie locale. Parmi ses plus beaux souvenirs : les remises de diplômes avec la joie qui se lit sur les visages ; l'investissement du personnel enseignant et des élèves dans le cadre du Téléthon ; la plantation à l'entrée du lycée d'un arbre ginkgo biloba, symbole des amitiés internationales. Pour Françoise Ould, l'élève est au centre de ses préoccupations et elle milite pour l'équité sociale. Aujourd'hui, elle est proviseure des lycées de Noyon. Elle a toujours soif d'apprendre et elle espère bien que ce sera le cas jusqu'à son dernier souffle.

DANIEL MARTIN
Un hyperactif au service de sa ville

Daniel Martin

Investi dans l'enseignement, Daniel Martin était également très dévoué à sa famille.

Daniel Martin étant décédé le 14 novembre 2020, cette médaille est remise à titre posthume à sa femme et son fils.

Arrivé à Crépy-en-Valois avec sa femme en 1961, Daniel Martin était professeur au collège Foch, aujourd'hui connu sous le nom de Gérard de Nerval. Il fut ensuite professeur au collège Jean de la Fontaine jusqu'en 1992. Il a enseigné le français, le latin, l'histoire-géographie et l'éducation physique. En 1962, il fut l'un des créateurs, avec Jean Guinot, ancien adjoint au Maire, du centre aéré de la Ville. Grand sportif au service des autres et initiateur de partage, il créa le club de judo de la maison des jeunes et pratiqua le judo jusqu'en 1966. Également joueur de football, il prend la tête du club en 1963 et entraîne l'équipe première dès 1969. Il a également été secrétaire du club de tennis de table pendant deux ans dans les années 2000. Aussi l'un des maillons forts du jumelage, c'est grâce à lui que les premiers échanges scolaires ont vu le jour dans l'Oise avec Antoing et ce pendant 20 ans. De grandes amitiés se sont créées et perdurent depuis toutes ces années. D'ailleurs, ces échanges sont à l'origine de 3 mariages. Daniel Martin avait lui-même gardé de précieux contacts.

JULIEN PICHELIN
PORTRAIT

POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Adjoint au Maire délégué à la culture et au patrimoine, j'ai 40 ans et je suis originaire de Crépy-en-Valois où j'ai grandi et été scolarisé. Depuis l'obtention d'un diplôme de commissaire-priseur en 2010, mon activité professionnelle a alterné entre ventes aux enchères publiques et expertises d'œuvres d'art suite à sinistre. Et depuis 2017, j'exerce le métier de commissaire-priseur enseignant à Paris.

DEPUIS QUAND FAITES-VOUS PARTIE DU CONSEIL MUNICIPAL ?

Avant 2014, je n'avais jamais participé à la vie locale d'une commune en tant qu'élu. Désireux de contribuer au dynamisme et au développement culturel de ma ville, j'ai rejoint la majorité municipale, sous le premier mandat de Bruno Fortier. Tandis qu'Elizabeth Siegfried était Adjointe au Maire, j'étais Conseiller municipal auprès des associations culturelles et patrimoniales.
Depuis 2017, j'ai repris la délégation « culture et patrimoine » en tant qu'Adjoint au Maire. Et il faut reconnaître que c'est passionnant !

QUELLES SONT VOS MISSIONS ?

L'objectif principal est de rendre la culture et le patrimoine toujours plus accessibles et visibles au public en proposant une offre variée qui s'adresse à tous les âges et à toutes les sensibilités. Valoriser nos talents culturels et notre richesse patrimoniale participe grandement, mais de façon parfois insoupçonnée, à la notoriété positive de notre ville.
Concrètement, j'accompagne les 10 agents qui composent les services culturels comprenant : la Médiathèque, le Musée de l'archerie et du Valois, les archives et la Bibliothèque historique. Je participe notamment à la programmation culturelle et patrimoniale au travers, par exemple, des Journées européennes du patrimoine. L'accent est aussi mis sur le maintien de liens étroits avec les associations culturelles et patrimoniales. C'est pourquoi, la municipalité est autant que possible représentée dans leurs conseils d'administration ou assemblées générales. Je suis épaulé en cela par Marie-José Ferreira, nouvelle Conseillère municipale. Être en contact avec toutes les institutions publiques et privées en relation avec la délégation, réaliser une veille sur le bâti mais aussi sur les collections afin de les enrichir, défendre les intérêts culturels et patrimoniaux de Crépy-en-Valois sont par ailleurs indispensables.

POUVEZ-VOUS NOUS CITER QUELQUES RÉALISATIONS ?

À partir de 2017, afin de mieux répondre aux attentes du public, les services culturels ont été réorganisés et étoffés avec la mise en place d'une Direction des affaires culturelles et patrimoniales occupée par Marion Roux-Durand. Pendant tout le premier mandat, de nombreux travaux d'entretien du bâti remarquable et d'embellissement du centre historique ont été réalisés, ce qui nous vaut aujourd'hui la distinction « une étoile » au Guide Vert Michelin dans la catégorie « villes anciennes ». Par exemple, la façade du Musée arbore aujourd'hui un aspect incomparable par rapport à il y a tout juste 6 ans. La bibliothèque municipale et devenue Médiathèque, comme centre de documentation et de loisirs. La Bibliothèque historique a rouvert ses portes en 2019 à La Passerelle après 85 ans de fermeture au public. Ce chantier a aussi été l'occasion d'y transférer les archives patrimoniales. Par le Musée, la Ville a noué des contacts internationaux, notamment en Corée du Sud et aux États-Unis, ce qui confirme notre rayonnement bien au-delà des frontières. Il ne faut pas non plus négliger le développement de l'animation culturelle par le spectacle vivant, ainsi que les actions pédagogiques à destination des scolaires. Et bien sûr, comment ne pas évoquer l'intervention en urgence sur la collégiale Saint-Thomas suite à l'effondrement du 21 juin 2019 ?

QUELS SONT LES PROJETS FUTURS POUR CETTE MANDATURE ?

Pour ne citer que les grands axes, il est prévu de redéployer la Médiathèque au sein même de l'Espace Rameau avec une offre numérique renforcée. Un travail sera mené en coopération avec la Communauté de Communes du Pays de Valois en vue de bâtir le projet d'un Centre culturel du Valois. Garantir la sauvegarde de la collégiale Saint-Thomas va également beaucoup nous mobiliser. Créer une nouvelle collection patrimoniale, développer le mécénat participatif, et faire de Crépy-en-Valois une terre d'accueil de tournages cinématographiques sont prévus. Et bien entendu, les travaux d'entretien du patrimoine remarquable, d'embellissement du centre historique et l'installation d'un éclairage moderne et économe sur les principaux monuments anciens vont se poursuivre.

VACANCES
SPORTIVES ET LUDIQUES

TOUTE L'ANNÉE, Y COMPRIS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES, LA DIRECTION SPORTS-ANIMATION-JEUNESSE ORGANISE DES ACTIVITÉS RÉSERVÉES AUX ENFANTS ET AUX ADOLESCENTS À PARTIR DE 7 ANS. POUR LES VACANCES DE FÉVRIER, LE SERVICE PROPOSE AINSI DES SÉANCES D'INITIATION ET DE DÉCOUVERTE.

ANIM'T VACANCES
Du lundi 22 au vendredi 26 février

Pour les enfants nés en 2012, 2013 et 2014 le service propose des animations ludiques et sportives.

Pour bien commencer les vacances, les enfants apprendront à mieux se connaître à travers des jeux ludiques tels que le béret ou le dodge. De nombreuses activités viendront ponctuer la semaine :

- Concours de structure gonflable
- Baseball
- Escape game
- Réalité virtuelle
- Création de balles de jonglage
- Nerf party
- Randonnée
- Chasse au trésor
- Chanbara
- Parcours du combattant
- Conduite de drone

STAGE MULTISPORTS
Du lundi 1er au vendredi 5 mars

C'est l'occasion pour les jeunes Crépynois nés en 2010, 2011 et 2012 de découvrir différents sports :

- Escrime

La pratique du fleuret permet aux enfants d'acquérir vitesse dans l'exécution des gestes, précision et une coordination à toute épreuve.

- Tir à l'arc

En plus de devenir des archers en herbe, les enfants deviendront des champions du calcul mental pour compter leurs points sur la cible.

- Jeux de raquettes

Tennis, badminton, ping pong, les enfants pourront manier la raquette à travers différents sports et se mesurer à leur(s) adversaire(s).

- Nouveau ! Quidditch

Fan d'Harry Potter, magicien dans l'âme, ou tout simplement envie de découvrir un sport insolite ? Votre enfant n'aura qu'à chevaucher son balai.

INFOS PRATIQUES

Inscriptions à partir du lundi 8 février auprès de la Direction Sports-Animation-Jeunesse à La Passerelle. Dossier d'inscription à retirer sur place ou en téléchargement sur le site de la Ville : www.crepyenvalois.fr

Renseignements au 03 44 59 42 14.

Comme pour tous les événements organisés par la Ville, les vacances sportives se dérouleront dans le respect des mesures barrières et sont sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Retrouvez les tribunes politiques sur le site internet www.crepyenvalois.fr

LISTE « À CRÉPY-EN-VALOIS NOTRE PARTI C'EST TOUJOURS VOUS ! »

TEXTE DE P. FAYOLLE

La vaccination : entre liberté individuelle et devoir civique.

Pas forcément aussi vite que nous le voudrions, le déploiement du vaccin anti-COVID à l'ensemble de la population est en cours.

Le territoire du Valois ne pouvait être en marge de cette cause nationale, aussi avons-nous sollicité l'ARS et la préfecture de l'Oise pour organiser, à Crépy-en-Valois, un centre de vaccination.

Héritiers des philosophes des Lumières mais aussi de Pasteur nous connaissons mieux que n'importe quelle nation l'importance de notre liberté de pensée mais aussi les apports de la Science dans notre quotidien.

Chacun en son âme et conscience aura donc la possibilité de choisir.

Les experts s'accordent à dire que 60% de la population doit être vaccinée pour développer une immunité collective permettant de faire efficacement barrage au virus. Accepter d'être vacciné est ainsi un acte citoyen.

En d'autres temps, la défense des valeurs de notre nation réclamait que l'on monte au front. Aujourd'hui, c'est juste de vaccin dont il est question.

Et alors que nous ne pouvions nous dérober à nos obligations, nul ne sera considéré comme déserteur s'il refuse de répondre à cet appel.

Chacun doit donc faire sa propre analyse du risque encouru à se faire vacciner par rapport à celui de ne pas l'être. A vous d'évaluer les effets secondaires d'une non vaccination par rapport à ceux d'une vaccination.

Nous espérons vous retrouver nombreux dans le centre de vaccination de Crépy-en-Valois.

LISTE « UNIS POUR CRÉPY »

TEXTE DE A. FOUBERT

Une élection municipale à rebondissements

L'année 2020 fut chaotique pour tous et sur tous les sujets, les élections municipales n'y ont pas échappé. Les médias ont pris pour cible notre commune, la campagne en fut escamotée voire faussée par notamment des prises de parole audiovisuelles déséquilibrées.

Enfin la participation au vote fut décevante pour la démocratie locale.

Aujourd'hui, les suites semblent tout aussi étonnantes.

Chaque candidat devait déposer ses comptes à la CNCCFP (Commission Nationale des Comptes de Campagne et Financement Politique). Pour se faire il devait respecter un délai, les comptes pouvant ainsi être vérifiés dans le respect par les candidats de financements de la loi électorale.

Conformément à l'Art L52-15, la commission a constaté que certains comptes de campagne n'ont pas été déposés dans le délai prescrit. La CNCCFP a donc saisi le juge de l'élection pour trois candidats têtes de liste, Messieurs Fortier, Pinilo et Sinet qui n'ont pas répondu aux exigences en matière de dépôt de comptes de campagne.

Ce sera le tribunal administratif qui tranchera ces manquements. Les conséquences peuvent être importantes.

Les finances engagées dans les campagnes électorales sont un sujet sensible pour tous. Ne pas vouloir se soumettre à la transparence nécessaire pour nos concitoyens, est un mauvais signe pour la démocratie communale.

Notre cité mérite mieux !

LISTE « CRÉPY, "IL EST TEMPS" »

TEXTE P. PINILO

Interpelé par le directeur de cabinet du maire ce jour : « je n'ai pas reçu ton texte pour la tribune du prochain Crépy-Mag ? ».

Et de répondre : « il n'y a plus rien à dire ».

Aucune écoute.

Aucune possibilité de débat nourri de la vision de l'autre dans un échange contradictoire pour enrichir l'élaboration des réponses à trouver…

Histoire d'une révolution électorale (2014-2020) !

2014 - Taux de participation au second tour des élections municipales : 63.46%.

2020 - Taux d'abstention au second tour des élections municipales : **66.40% !**

66.40 % , 66.40 % , 66.40 %, 66.40 % ,

66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40% , 66.40% , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40%, 66.40%, 66.40%, 66.40%, 66.40%, 66.40%, 66.40%, 66.40%, 66.40%, 66.40%, 66.40%, 66.40 %, 66.40%, 66.40%, 66.40%, 66.40 % , 66.40 % , 66.40% , 66.40 % ,

66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40% , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40% ,

66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40% , 66.40 % , 66.40 % , 66.40 % , 66.40%...

Aux 66.40% d'abstentionnistes :

Groupe « Crépy, il est temps ».

LISTE « CRÉPY POUR TOUS »

TEXTE DE M. HOULLIER

Notre Maire a décidé de donner de l'argent aux commerçants et aux entreprises en difficultés à cause de cette épidémie qui n'en finit pas, et nous avons tous voté positivement pour cette décision.
C'est grâce à cette action , à celle de l'état, du département et de la région que nos entreprises et commerces crépynois n'ont pas déclarés de faillite ou dépôt de bilan, tous pourrons redémarrer normalement dès que cette pandémie sera terminée.
Nous avons , grâce aux laboratoires Américains et Allemands, un vaccin à notre disposition, c'est une grande chance dans ce contexte de l'avoir obtenu aussi rapidement, il faut en profiter, car le seul moyen d'éradiquer cette maladie c'est la vaccination de masse de notre population.
J'espère que les autorités locales mettront en place rapidement une structure qui permettra de vacciner tous les Crépynois qui le désirent.
J'espère aussi que nous aurons suffisamment de médecins pour cette opération , sachant que notre corps médical diminue gentiment mais sûrement , bien que les promesses de campagne aient placées en première priorité la réalisation d'une nouvelle maison médicale avec scanner, dialyse etc…mais force est de constater que nous ne voyons pas l'ombre d'un commencement de travaux sur ce terrain qui se trouve en face de la Gendarmerie , alors que le permis de construire à été accordé depuis juillet de l'année dernière.
Nous aurions bien besoin d'une structure supplémentaire dans des moments comme celui-ci.

Retrouvez toute l'actualité sur le site www.crepyenvalois.fr et les réseaux sociaux de la Ville.

SUIVEZ-NOUS :

PLUS JAMAIS ÇA !

COLLÉGIALE SAINT-THOMAS

Suite à l'effondrement partiel de l'édifice le 21 juin 2019, une souscription publique a été ouverte via la Fondation du Patrimoine. La loi Aillagon du 1er août 2003 vous permet d'être mécène et de déduire votre don du montant de l'impôt :

- sur le revenu : à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.
- sur la fortune immobilière : à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €.
- sur les sociétés : à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires hors taxes.

Si vous souhaitez faire un don, rendez-vous sur http://bit.ly/don_collegiale

HÔTEL DE VILLE

2, avenue du Général Leclerc BP 30337
60803 Crépy-en-Valois Cedex
La Mairie est ouverte au public, uniquement sur rendez-vous pris au préalable en appelant le 03 44 59 44 44.
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi) et le samedi de 9h à 12h avec une permanence accueil.
Toutes les demandes d'actes d'état-civil peuvent être faites par courrier, ou via contact@crepyenvalois.fr.
La fabrication et le retrait des passeports et des cartes d'identité se font sur rendez-vous également, au 03 44 59 44 44.

GENDARMERIE

9, avenue des Érables. 24h/24 - 7jrs/7
Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h.
Tél. : 03 44 94 50 17.

POLICE MUNICIPALE

60 bis, rue de Soissons.
24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.
Mail : police@crepyenvalois.fr
Service objets trouvés.

SERVICES MÉDICAUX

*** MAISON MÉDICALE**
20, avenue de Senlis.
Tél. : 03 44 87 11 33.

*** PHARMACIES DE GARDE**
Pour vos urgences, une pharmacie est à votre disposition à Crépy-en-Valois, du samedi soir au lundi midi. Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, un numéro unique : 3237.

*** MAISON MÉDICALE DE GARDE**
Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. L'accès des patients se fait uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

CENTRE DE SECOURS

72, rue Saint-Germain.
24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00.
Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

NOUVELLE ADRESSE

Aline Sarreau, diététicienne nutritionniste, vous informe de son déménagement au 80, rue Nationale.
Tél : 06 52 24 59 98.

INFIRMIERS

-Maison médicale.
Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi, Sylvie Muller et Sandrine Bourgois à la maison médicale.
Tél. : 03 44 39 53 93.

- 53, rue Saint-Lazare.
Christine Chemin - Tél. : 03 44 87 06 49.
Adeline Deglos - Mobile : 06 50 50 02 79.
adeline.deglos.idel@gmail.com

- 1, avenue Sadi-Carnot.
Tél. 03 44 94 07 36.
Matthieu Merlin - Mobile : 07 86 94 70 48.
Florine Vasseur - Mobile : 06 49 17 75 07.
Jennifer Magnaudet - Mobile : 06 45 33 24 38.
Jocelyne Jupont - Mobile : 06 42 88 06 48.

- 4, rue Jules Massenet.
Tél : 03 44 87 07 31.
Sophie Jeanne - Mobile : 06 83 93 52 44.
Marylise Albert - Mobile : 06 31 85 49 76.

-13, rue André-Marie Ampère.
Ophélie Mahé - Mobile : 06 19 90 62 56.
Anelise Pace - Mobile : 07 85 12 07 84.

-7, avenue Pasteur.
Carpentier-Marot Amandine - Mobile : 06 17 38 44 06.
Laetitia Poupart - Mobile : 06 49 77 29 35.

-29, rue Nationale.
Adélaïde Tanné et Grégoire Cazé.
Mobile : 06 03 27 94 22.
scminfirmierstaze@gmail.com

ÉVÉNEMENT

MÉDIATHÈQUE

Concours d'écriture

imagination NAVIGUER Intérêt Tapuscrit
Manuscrit Impatience
SINGULARITÉ Artifice
Connaissance
ECRIRE

La curiosité

Cabinet
Indiscrétion
Nébuleuse BIZARRE SURPRISE
Avidité

Date limite de remise des manuscrits >> 4 avril 2021

Remise des Prix >> 28 mai 2021

Règlement et inscription sur >>
- www.mediatheque.crepyenvalois.fr
- www.crepyenvalois.fr

Concours ouvert aux personnes majeures, écrivains et amateurs.

Médiathèque
Place J.P. Rameau
60800 Crépy-en-Valois
03 44 87 92 53
concoursecriture@crepyenvalois.fr

CRÉPY en VALOIS
MODERNITÉ & TRADITION